



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/129
S/19482
9 février 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET
SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 9 février 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration sur l'Afghanistan faite le 8 février 1988 par M. S. Gorbatchev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ledit texte comme document officiel de l'assemblée générale au titre de la question intitulée "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales", et du Conseil de sécurité.

(Signé) A. BELONOGOV

ANNEXE

Déclaration sur l'Afghanistan faite le 8 février 1988 par le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique

Le conflit militaire en Afghanistan dure depuis longtemps déjà. C'est l'un des conflits régionaux les plus âpres et les plus douloureux. Tout indique que certaines des conditions préalables à un règlement politique sont maintenant réunies. A cet égard, les dirigeants soviétiques jugent nécessaire de faire connaître leurs vues et d'élucider à fond leur position.

Un nouveau cycle de négociations entre l'Afghanistan et le Pakistan, par l'entremise du représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, doit se tenir prochainement à Genève. Il y a de grandes chances pour que ce soit le dernier.

On met actuellement la dernière main, dans le cadre des négociations de Genève, à la rédaction d'instruments couvrant tous les aspects d'un règlement. Il s'agit notamment d'accords entre l'Afghanistan et le Pakistan sur la non-ingérence réciproque dans leurs affaires intérieures et le retour des réfugiés afghans du Pakistan, de garanties internationales de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, ainsi que d'un texte sur l'interdépendance de tous les éléments d'un règlement politique. On prépare aussi un accord visant à instituer un mécanisme de vérification.

Que reste-t-il donc à faire? Etablir pour le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan un calendrier acceptable pour tous. Et c'est bien le calendrier qui reste à fixer puisque la décision politique de principe de retirer les troupes soviétiques, nous l'avons prise il y a déjà quelque temps, en accord avec les dirigeants afghans, comme cela a d'ailleurs été immédiatement annoncé.

La question du calendrier a un aspect technique et un aspect politique. S'agissant de l'aspect technique, il est clair que le retrait effectif des troupes prendra un certain temps. Il n'est guère besoin d'entrer ici dans les détails.

Quant à l'aspect politique, il tient au fait que le retrait des troupes soviétiques est tout naturellement lié à la prohibition de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Les conditions préalables au règlement de cette question sont à présent réunies.

Désireux de contribuer au dénouement rapide et heureux des négociations afghano-pakistanaïses de Genève, les Gouvernements soviétique et afghan sont convenus de fixer une date précise pour le retrait des troupes soviétiques - à savoir le 15 mai 1988 - et d'achever ce retrait en 10 mois. Cette date a été arrêtée en partant de l'hypothèse que les accords concernant un règlement seraient signés au plus tard le 15 mars 1988 et, par voie de conséquence, qu'ils entreraient tous en vigueur simultanément deux mois plus tard. Au cas où les accords seraient signés avant le 15 mars, le retrait des troupes débiterait plus tôt.

Une autre question a été aussi soulevée ces derniers temps : le retrait par étapes des troupes soviétiques ne devrait-il pas être organisé de façon que, dès la première phase, une partie relativement plus importante du contingent soviétique soit retirée? Cela aussi, ce serait faisable. Les dirigeants afghans et soviétiques en sont tombés d'accord.

Tout cela crée les conditions indispensables à la signature dans un très proche avenir des accords de règlement.

Il faut, bien entendu, se garder d'en conclure que personne ne peut plus maintenant faire obstruction à un règlement et inverser le cours des négociations. Nous nous refusons cependant à croire qu'il pourrait se trouver des Etats ou des hommes politiques pour vouloir prendre sur eux, devant le peuple afghan et les autres peuples, de faire échouer un règlement. Nous sommes convaincus que le bon sens prévaudra.

La question du retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan a aussi été soulevée au XXVIIe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique.

C'est là un témoignage de notre pensée politique présente, de nos vues neuves et actuelles sur le monde. Nous voulions ainsi réaffirmer notre attachement à la tradition des relations de bon voisinage, de bonne volonté et de respect mutuel qui remonte à V. I. Lénine et au premier Traité soviéto-afghan de 1921. Les forces progressistes de la société afghane ont compris et accepté notre désir sincère de voir s'instaurer la paix et la tranquillité entre nos deux Etats voisins, qui ont montré pendant plusieurs décennies l'exemple de la coexistence pacifique ainsi que d'une coopération équitable et mutuellement avantageuse.

Tout conflit armé, y compris interne, peut empoisonner l'atmosphère de toute une région et créer un climat d'inquiétude et d'alarme dans les pays voisins, sans parler des souffrances et des pertes infligées à la population du pays même. Voilà pourquoi nous réprouvons les conflits armés. Nous savons que les dirigeants afghans sont du même avis.

Tout cela, on le sait, a amené les dirigeants afghans, le Président Najibullah en tête, à repenser en profondeur leur ligne politique, qui a pris la forme d'une politique patriotique et réaliste de réconciliation nationale. C'était là une démarche très audacieuse et courageuse; ils ne se sont pas en effet contentés d'appeler à la cessation des affrontements armés, mais ils ont proposé de constituer un gouvernement de coalition, de partager le pouvoir avec l'opposition, y compris avec ceux qui mènent une lutte armée contre le gouvernement, et même avec ceux qui, de l'étranger, dirigent l'action des rebelles et leur fournissent des armes et du matériel de combat reçus d'Etats étrangers. Et cette proposition a été faite par un gouvernement investi des pleins pouvoirs constitutionnels et jouissant d'une réelle autorité dans le pays.

Cette politique de réconciliation nationale, c'est l'expression de la nouvelle pensée politique côté afghan. S'y manifestent, non la faiblesse, mais la force morale, la sagesse et la dignité de dirigeants politiques libres, intègres et responsables, soucieux du présent et de l'avenir de leur pays.

Les succès de la politique de réconciliation nationale ont déjà permis aux troupes soviétiques de commencer à se retirer d'une partie du territoire afghan. Aujourd'hui, dans 13 provinces afghanes, il n'y a pas de troupes soviétiques parce qu'il n'y a plus d'affrontements armés. On pourrait donc parfaitement présenter le problème en ces termes : les troupes soviétiques s'en iront d'autant plus facilement que la paix s'établira rapidement en terre afghane.

La politique de réconciliation nationale offre une plate-forme politique à tous ceux qui veulent la paix en Afghanistan. Quelle paix? Celle que souhaitera le peuple afghan. Fier, épris de liberté et courageux, ayant lutté pendant des siècles pour conserver sa liberté et son indépendance, le peuple afghan fut, est et sera le maître de son pays, un pays fondé, selon les termes du Président Najibullah, sur le pluripartisme en politique et dont l'économie repose sur différents types de structure.

Ce sont les Afghans eux-mêmes qui décideront également du statut qu'aura finalement leur pays par rapport aux autres Etats. On entend très souvent dire que l'Afghanistan pacifique de demain sera un Etat indépendant, non aligné et neutre. Eh bien! Nous ne pourrions que nous réjouir d'avoir pareil voisin à nos frontières méridionales.

Pour ce qui est de savoir quand commencera l'évacuation des troupes soviétiques, il nous faut préciser encore un aspect de notre position : cette évacuation dépendra-t-elle de l'aboutissement des efforts visant à constituer un nouveau gouvernement de coalition en Afghanistan, dépendra-t-elle, en d'autres termes, du succès de la politique de réconciliation nationale? Nous ne le croyons nullement.

Une chose est l'évacuation des troupes soviétiques combinée à d'autres éléments d'un règlement et notamment à la garantie de non-ingérence. Divers Etats sont associés à ce processus. A ce propos, il nous semble que l'Iran voisin ne devrait pas être tenu à l'écart d'un règlement politique.

Autre chose est la réconciliation nationale et la constitution d'un gouvernement de coalition. C'est là une question qui relève uniquement de la politique intérieure afghane. Seuls les Afghans peuvent la régler, qu'importe qu'ils appartiennent à des camps différents, voire antagonistes. Lorsqu'on nous laisse entendre que l'Union soviétique devrait prendre part à des négociations sur cette question, avec des Etats tiers qui plus est, nous répondons fermement et simplement : excusez-nous, mais ceci n'est pas notre affaire. Ce n'est pas non plus la vôtre.

Cela dit, les hostilités pourraient-elles s'intensifier davantage après le départ des troupes soviétiques? Il serait sans doute inopportun de vouloir faire des prophéties mais je pense qu'on pourrait écarter d'emblée cette éventualité si ceux qui se livrent actuellement à une guerre fratricide adoptent une attitude responsable et essaient de contribuer réellement à l'édification de la paix. Si, en revanche, ils n'écoutent pas les arguments de la raison, mais seulement leurs passions qui sont exacerbées par le fanatisme, ils se heurteront aux aspirations du peuple afghan qui souhaite plus vivement que jamais le rétablissement de la paix

dans le pays et, d'autre part, aux prescriptions du droit international qui interdisent les ingérences dans les affaires intérieures des Etats. Les obligations définies à Genève excluront toute possibilité de recours à une assistance extérieure pour ceux qui espèrent imposer leur volonté au pays tout entier par la force armée.

Pendant, si cela s'avérait nécessaire, on pourrait à ce stade envisager d'utiliser les moyens dont dispose l'ONU et son Conseil de sécurité.

Et maintenant, quelques mots sur nos garçons, nos soldats en Afghanistan. Ils continuent d'accomplir honnêtement leur devoir, en faisant preuve d'abnégation et d'héroïsme.

Notre peuple a un profond respect pour tous ceux qui ont été appelés à servir en Afghanistan. L'Etat leur assure, à titre prioritaire, la possibilité de recevoir une bonne formation et d'obtenir un emploi intéressant, valorisant.

La mémoire de ceux qui sont morts héroïquement en Afghanistan a pour nous une valeur sacrée. Le Parti et les autorités soviétiques ont le devoir de veiller à ce que leurs familles et leurs proches soient traités avec sollicitude, considération et bienveillance.

Et quand l'imbroglio afghan aura été dénoué, cela aura des répercussions très importantes simultanément sur les autres conflits régionaux.

S'il est vrai que la course aux armements, que nous cherchons inlassablement à enrayer, au demeurant avec quelque succès, précipite l'humanité vers l'abîme à un rythme effréné, les conflits régionaux peuvent être comparés à des ulcères qui risquent de propager la gangrène sur le corps de l'humanité.

La terre est littéralement couverte de telles plaies. Chacune d'elles est une source de souffrances non seulement pour les peuples directement touchés mais aussi pour nous tous - qu'il s'agisse de l'Afghanistan, du Moyen-Orient, de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, de l'Afrique australe, du Kampuchea ou de l'Amérique centrale.

A qui ces conflits profitent-ils? A personne, si l'on excepte les trafiquants d'armes et certains milieux expansionnistes réactionnaires qui ont l'habitude d'exploiter les malheurs et les tragédies des peuples à leur avantage.

La mise en oeuvre d'un règlement politique en Afghanistan constituera une rupture importante dans la chaîne des conflits régionaux.

De même que l'accord conclu au sujet de l'élimination des missiles à moyenne portée et à plus courte portée prépare la voie à une série d'autres mesures importantes dans le domaine du désarmement - pour lesquelles des négociations sont déjà en cours ou prévues prochainement -, le règlement politique imminent en Afghanistan suscite déjà une nouvelle question : quel conflit sera résolu ensuite? Car on ne s'arrêtera certainement pas là.

Les Etats et les peuples ont une conscience des responsabilités, une volonté politique et une détermination suffisante pour mettre un terme à tous les conflits régionaux en l'espace de quelques années. C'est un engagement qui en vaut la peine. L'Union soviétique n'épargnera aucun effort pour soutenir cette cause extrêmement importante.
